

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Déposé 4 NOVEMBRE 2023

Par le biais du site web, nous tentons de vous faire part des principaux dossiers que nous traitons au fil de l'année. Ce rapport nous permet de faire une synthèse des différents dossiers.

Conformément aux dispositions du Code municipal (art. 176.2.2), en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 novembre 2024, le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 sont présentés, comme vérifié par la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton. Celui-ci vous résume les principales activités qui se sont déroulées au cours de la dernière année.

L'exercice financier 2023 s'est soldé par un surplus consolidé de **223 958 \$**, résultant de revenus se chiffrant à **3 941 605 \$**, comparativement aux dépenses de **4 085 495 \$**, dont voici le détail :

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Revenus | 3 941 605 \$ |
| Dépenses | (4 085 495 \$) |
| Amortissement | 874 784 \$ |
| Investissement | (380 760 \$) |
| Remboursement dette | (343 986 \$) |
| Excédent affecté | 142 000 \$ |
| Dépenses constatées à taxer | 136 962 \$ |
| Réserve financière | (61 152 \$) |
| <hr/> | |
| RÉSULTAT NET : | 223 958 \$ |

Ce qui est important de mentionner, c'est que ce surplus prend en compte, dans notre périmètre comptable, la régie de gestion des matières résiduelles. Cet organisme fait partie des états financiers mais il n'est pas possible pour une municipalité d'utiliser ce surplus. Le surplus de cet organisme est de 281 214\$.

En retirant ce montant, la portion administration municipale (activités régulières et SDEIC a un déficit de 57 256\$. Ce déficit s'explique par l'oubli de réclamation d'une subvention de 125 000 (voirie). La situation s'est régularisée depuis et le montant sera dans les états financiers de la Municipalité en 2024

La Municipalité a fait plusieurs investissements au cours de 2023. Plusieurs de ces investissements se sont financés par les opérations courantes, c'est-à-dire sans emprunt. C'est la bonne santé financière de la Municipalité permet des investissements sans emprunt.

Les dépenses totales de 4 085 495\$ incluent des frais pour des obligations incontournables comme : Sûreté du Québec, quote-part MRC, gestion des matières résiduelles et recyclables, etc.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS :

En ayant un règlement pour la rémunération des élus, le maire doit inclure au rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

| | Rémunération de base | Allocation dépenses | TOTAL |
|-------------|-----------------------------|----------------------------|------------------|
| Maire | 22 000 \$ | 11 000 \$ | 33 000 \$ |
| Conseillers | 5 821 \$ | 2 911 \$ | 8 732 \$ |

ADMINISTRATION

En cours de 2023, M. Vital Cyr a assumé l'intérim à la direction générale de la Municipalité. Depuis septembre 2023, c'est M. Francois Bouchard qui occupe ce poste.

VOIRIE MUNICIPALE

Il n'y a pas eu d'achat important en 2023.

Les travaux réguliers d'entretien ont été faits sur le réseau routier. Il y a eu des travaux d'asphaltage au garage municipal et le remplacement de ponceaux sur certains tronçons.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Il y a eu de nombreuses discussions avec le MAMH, plusieurs études menant au dépôt en fin 2023 du rapport de conception préliminaire. Le suivi de ce dossier important se poursuit en 2024 afin de pouvoir cheminer vers des plans et devis.

EAU POTABLE

Il y a toujours des recherches en cours pour déterminer les travaux au puits PP4 afin de connaître la source d'infiltration d'eau au puits. Cette infiltration oblige une certaine chloration plus soutenue pour assurer la qualité de l'eau, mais en ayant le résultat de ce travail, il sera alors possible de confirmer les travaux requis. Des actions seront posées dans ce domaine en 2024.

LOISIR ET CULTURE

Des travaux importants de mise à niveau du sentier de la halte ont été réalisés. Ces travaux ont permis l'ajout d'un volet culturel, de mobilier et d'éclairage que permettent une plus grande utilisation sécuritaire de ce site d'exception.

URBANISME

La Municipalité a reçu plusieurs demandes de permis de différents types dont 3 nouvelles constructions. Un total de 71 permis a été délivré pour une évaluation potentielle estimée à 3 036 714\$\$. De plus, la municipalité a mis sur pied un programme incitatif à la construction de logement locatif.

SERVICE INCENDIE

2023 fut une année importante dans le mode de gestion de notre service incendie. En effet, un nouveau chef pompier est entré en service. Cette nouvelle ressource partagée avec les municipalités de St-Alphonse et New Richmond permet au service de se professionnaliser et ouvre la porte à d'autres collaborations intermunicipales.

DÉVELOPPEMENT

Le projet du havre de pêche s'est poursuivi pour l'annexion du territoire du TNO de la MRC Bonaventure. Le conseil poursuit son travail pour élaborer un plan de développement de ce secteur à haut potentiel.

Déposé le 4 novembre 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lise Castilloux', is written over a horizontal line.

Lise Castilloux, maire